



Belle rentrée 2020 malgré la période sanitaire particulière !

Après une pré-rentrée le lundi 31 août pour les enseignants et le personnel communal travaillant à l'école, en route pour le chemin de l'école pour nos 189 élèves le mardi 1^{er} septembre.

Cette année, l'école connaît l'ouverture d'une nouvelle classe permettant d'avoir une classe par niveau, soit 3 classes en maternelle et 5 classes en élémentaire. Dans les classes, les effectifs sont compris entre 19 et 27 élèves.

C'est avec joie, que nous avons accueilli lors de cette rentrée, un nouveau directeur Fabien Lemay et deux nouvelles enseignantes, Sophie Arditi et Céline

Tramontain-Rocher (un article leur sera consacré dans la prochaine publication).

Les enfants ont repris le chemin de l'école avec joie et bonne humeur avec un protocole sanitaire qui s'est vu allégé par rapport à celui du mois de mai-juin 2020.

Des projets sont en cours, comme la mise en place de sports avec un éducateur sportif et l'apprentissage de l'anglais avec deux intervenants bilingues.



Une nouvelle principale au collège

Sophie Briand a intégré le poste de principale du collège de Vigny. Madame Briand a accepté de répondre à nos questions pour les brèves :

Brèves : Pourriez-vous nous raconter un peu votre parcours ?

Sophie Briand : Après une 1^{ère} expérience professionnelle dans le privé, j'ai commencé au sein de l'Éducation nationale en tant que professeure des écoles. J'ai exercé à différents niveaux, de la petite section de maternelle au CM2.

Je suis ensuite devenue chargée de mission pour l'éducation prioritaire et la politique de la ville à la Direction académique du Val d'Oise puis au niveau académique, au Rectorat de Versailles. J'ai également effectué quelques missions auprès de la DANE de l'académie de Versailles (Délégation Académique au Numérique Éducatif).

En cette rentrée 2020, je commence ma 4^{ème} année en tant que personnel de direction. Pendant les 3 années précédentes, j'ai été :

- proviseure adjointe au lycée Gustave Monod d'Enghien-les-Bains pendant une année,
- puis proviseure adjointe au lycée Alfred Kastler de Cergy-Pontoise pendant les deux dernières années.

Brèves : Quel est votre ressenti sur cette rentrée particulière

Sophie Briand : Une rentrée particulière pour une année particulière !

La rentrée s'est bien déroulée malgré le contexte sanitaire. Élèves, enseignants et personnels étaient heureux de se retrouver.

Le protocole sanitaire, adapté à l'établissement, est rigoureusement appliqué par tous les personnels du collège et par les élèves qui en ont bien compris les enjeux collectifs. Sa mise en œuvre n'a donc pas posé de difficulté. Les habitudes s'installent peu à peu après ces premières semaines de fonctionnement. Dans l'éventualité d'un renforcement des mesures sanitaires, nous nous préparons également à pouvoir adapter les pratiques de classe et à proposer un enseignement hybride ou totalement à distance. Une formation d'établissement sur ce sujet permettra de mutualiser et d'améliorer les pratiques pédagogiques et aussi de monter en compétence sur les outils numériques nécessaires.

Par ailleurs, pour le moment, le collège est relativement préservé, puisque nous ne recensons aucun cas confirmé parmi les enseignants et les personnels et seulement un cas confirmé parmi les élèves.

Brèves : Quels sont les projets à venir pour nos collégiens

Sophie Briand : En ce début d'année, je découvre les nombreux projets menés au collège Roland Vasseur. Ils illustrent le dynamisme des équipes pédagogique et éducative du collège !

Des actions vont se poursuivre cette année comme par exemple :

- les classes orchestres
- le jardin pédagogique avec la participation d'un botaniste et d'un artiste
- le dispositif « Collège au cinéma » pour les classes de 6^{ème}
- des événements sportifs tels que le Cross du collège, prévu le 14 octobre ou encore les Olympiades en fin d'année.

De nouveaux projets sont également en préparation :

- dans le domaine artistique et culturel, en collaboration avec des partenaires artistiques, le Rectorat de Versailles et le Conseil départemental
- dans le domaine sportif : un projet sur les « Valeurs de l'olympisme »
- des actions qui concernent l'orientation des élèves et qui permettront de les aider, avec leur famille, à élaborer leur projet d'orientation.

Un exemple : nous accueillerons au collège, au mois de novembre, l'évènement « Mon 1^{er} entretien professionnel – Speed Meeting collégiens-professionnels » destiné aux élèves de 3^{ème} du département, proposé par le Conseil départemental. Nos élèves y participeront activement.

Tous ces projets sont planifiés tout au long de l'année et s'adapteront au contexte sanitaire. Nous espérons pouvoir les mener à leur terme.

Événements



13 juillet

Un 13 juillet tout en lumière !

Pour la fête nationale 2020 la nouvelle équipe municipale a rompu avec le traditionnel défilé aux lampions, et innové en proposant aux vignois un pique-nique familial et amical sur le terrain de sport de la commune. Environ 250 personnes se sont retrouvées au stade, assises sur l'herbe par petits groupes autour de leurs paniers-repas. Le groupe «Pacific Funk Orchestra» animait la soirée, avec la participation à la régie d'Olivier Sabathes, et attirait les danseurs pendant que les associations Vigny Loisirs et Kusanagi proposaient boissons et crêpes.

Une ambiance détendue et sympathique dans un cadre champêtre, sous un beau soleil, en attendant son coucher pour assister au feu d'artifice, très attendu des nombreux enfants présents. Un tel événement pour le «événement» rare dans le département, compte tenu de la crise sanitaire de la Covid-19.

Merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués dans cette très belle soirée !

16 juillet

Installation du nouveau conseil communautaire de la CCVC et sa gouvernance

Suite aux élections en date du 16 juillet dernier, la Communauté de Communes Vexin Centre est organisée en 6 pôles de commissions, chacun animé par un vice-président et de 3 conseillers communautaires. Ont été élus :

Président :

Michel Guiard, maire de Boissy l'Ailerie

Vices présidents :

Nadine Ninot, maire de Marines

Guy Paris, maire de Sagy

Christelle Noblia, maire d'Avernes

Robert de Kervéguen, maire de Vigny

Marcel Allègre, maire de Frémainville

Philippe Houdaille, maire de Moussy.

3 conseillers délégués :

Michel Razafimbello, maire d'Haravilliers

Céline Trancoso, adjointe au maire

d'Ableiges

Michel Bajard, adjoint au maire de

Cormeilles-en-Vexin.

www.ccvexincentre.fr



19 et 20 septembre

7^{ème} édition des journées du patrimoine

La 7^{ème} journée du patrimoine à Vigny s'est déroulée les 19 et 20 septembre 2020 célébrant, sous un soleil chaleureux, notre cœur village de Vigny grâce aux bénévoles qui ont animé les visites guidées de l'église et les ateliers de création de château en carton et de vitraux en papier.

Nos visiteurs ont également pu admirer le travail des artisans de l'entreprise Lebras frères (menuisier, charpentier sur le chantier du château) et la création pour l'occasion du blason de la ville en ardoise. Une artiste mosaïste a présenté son travail. Les écuries du centaure ont proposé aux petits visiteurs un parcours de poney pour la première fois dans le parc du château et la boulangerie du château a proposé pains et viennoiseries tout au long du week-end.

Ces journées sont la vitrine de notre patrimoine Vignois, nous remercions nos bénévoles, les artisans, le personnel de mairie, les commerçants, le propriétaire du château. Le patrimoine est notre bien commun et c'est la raison pour laquelle durant ces journées vous ont été présentées les associations de sauvegarde de ce patrimoine :



- ASSAUREV Association pour la Sauvegarde de l'église communale de Vigny en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, l'église est candidate à la mission Bern.
- « La Guilde Vignoise » Association patrimoniale pour la Sauvegarde, l'Entretien et la Valorisation du Village de Vigny (association en projet).
- La Fondation du Patrimoine par la Mission Stéphane Bern.
- Le Groupe Demeure Historique.

L'engagement n'est pas seulement financier, le temps accordé est tout aussi important !



10 octobre



14^{ème} édition de la demi-journée éco-citoyenne

Nos citoyens et citoyennes, petits et grands se sont retrouvés pour une matinée de nettoyage des berges de l'Aubette. Le petit barrage de pierre à l'endroit de l'ancien lavoir du crève-cœur a été nettoyé ainsi que les berges aux abords du stade. Le traditionnel pot de l'amitié a été l'occasion de remercier les citoyens et de promettre de se retrouver bientôt pour d'autres actions.





LES TRAVAUX RÉALISÉS

> **Le bureau de poste** est en travaux du 26 octobre au 15 décembre 14h pour mieux vous accueillir afin d'y réaliser un nouvel aménagement intérieur et ainsi permettre un meilleur accès aux services France Service. A noter que durant ces travaux : Les opérations courantes seront maintenues : gestion des recommandés, retrait des colis, chronopost ... Le distributeur automatique de billets ne fonctionnera pas. Les activités de la banque postale seront provisoirement transférées à Marines.

> **Rue Marie** (dans le bas)

Remplacement et réhaussement des bordures et pavages.
Coût de l'opération : 12 000 € HT.



> **Avenue Pierre Peineau** (du carrefour avec la rue Vitali jusqu'à la place de la Caffine)

Réfection complète de la couche de roulement.
Coût de l'opération 41 800 € HT.



> **Deux arrêts minute au niveau de la boulangerie et du café de la poste**



> **Ecoles**

3 nouvelles places de stationnement perméables et végétalisées ont été créées pour le stationnement.
Coût de l'opération : 10 000 € HT.



Durant les vacances de la Toussaint, peinture d'une classe et insonorisation.

> **Bord'haut de Vigny** (RD 51 E)

Création d'un plateau surélevé au carrefour de la rue Roland Vasseur et rue de Rouen pour mise en sécurité des piétons. Ces travaux qui étaient prévus au mois d'août ont été reportés pendant les vacances de la Toussaint. Le coût a été intégralement pris en charge par le Conseil départemental que nous remercions.



UNE NOUVELLE BORNE COVOIT'ICI A VIGNY POUR REJOINDRE LA RD14.

Covoit'ici propose des lignes de covoiturage dans le Vexin. Elle vous permet de rejoindre Cergy, Pontoise ou encore Ennery. Située sur la bretelle de sortie, côté «croix Jacquesbot», cette borne de covoiturage s'ajoute aux lignes de bus, aux consignes à vélos, et à la borne 'coup de pouce' (face au parking Trapil).

Téléchargez l'application sur www.covoitici.fr
Pour les passagers, les trajets sont entièrement gratuits.

Vous êtes conducteur ? Vous serez prévenu de la présence d'un passager et vous toucherez entre 0,50 € et 1,50 € par passager transporté. La sécurité est au cœur des préoccupations de ce service : conducteurs comme passagers sont identifiés par leur numéro de téléphone et Covoit'ici sait en permanence qui voyage avec qui.

Cette initiative est portée par le Conseil départemental du Val d'Oise, le PNR du Vexin français.



TRAVAUX A VENIR

> **Au stade** : installation de nouveaux jeux.

> **Eclairage public : programme LED phase 3**

La commune poursuit l'installation des éclairages LED à la Gaudière ainsi que la réduction de lampadaires. Pour rappel la commune était équipée de 625 lampadaires, l'objectif est double : d'une part améliorer l'empreinte écologique de notre village et d'autre part, réduire notre facture énergétique.

Le patrimoine de Vigny en refecton !

En passant dans le cœur du village, vous avez pu y observer des milliers de tubes s'enchevêtrer tant sur l'église communale Saint Médard que sur le château privé. Vous aurez bien entendu noté qu'il s'agit des deux plus importantes bâtisses appartenant au patrimoine historique du village.



Les travaux entrepris à l'église visent la réfection du clocher qui menaçait à terme de s'effondrer, à savoir le mettre hors d'eau en changeant certaines poutres, les ardoises de la couverture, le bâti des horloges, les gargouilles et un des huit pinacles qui existaient à l'origine. Pour le château cette première tranche a pour but de mettre cette bâtisse du XV^{ème} siècle hors d'eau et hors d'air ce qui signifie refaire la totalité de la toiture en changeant 80 poutres environs et l'ensemble des huisseries.

L'ampleur des échafaudages jusqu'en haut du clocher pour l'église et des faitages pour le château, illustre la complexité de ces premiers travaux et leurs coûts respectifs : 400 000 euros avec une subvention État/département de 130 000 euros pour l'église et environ 8 millions d'euros d'investissement, essentiellement privés, pour le château.



Durant le temps des travaux de l'église, certaines places de stationnement de la place d'Amboise seront dédiées au chantier. Nous vous remercions de votre compréhension.

Les moyens à la disposition de la mairie face à l'installation de camps de gens du voyage

En 2020, la fin du printemps et le début de l'été ont été marqués par la présence de camps de gens du voyage sur divers sites de notre village.

De mémoire de nos anciens, jamais la commune n'avait eu à subir autant d'installations illicites. 5 camps différents se sont ainsi installés, successivement, voire simultanément sur le terrain de la société Auga (propriété privée), sur le terrain de sport du collège, et sur la bande enherbée de la zone de la croix Jacquobot, et ce malgré les précautions prises et la surveillance des riverains. A chaque installation sur le domaine public, la commune a déposé plainte permettant ainsi à la préfecture d'être saisie et d'engager les procédures d'expulsion et le recours à la force publique, malheureusement les procédures sont lourdes et surtout ne sont pas aussi rapides que nous le voudrions. Les démarches effectuées ont pu aboutir à faire évacuer les camps en 3 semaines maximum (10 jours pour le dernier).

Nous entendons et comprenons le mécontentement de certains habitants et entreprises directement impactés par ces nuisances (surtout sanitaires), mais sachez que les élus ont mis toute leur énergie et passé beaucoup de temps à dialoguer avec les représentants de ces camps, et pour faire accélérer les procédures administratives. Les terrains de la zone ont été sécurisés afin d'espérer éviter la réinstallation de campement sauvage dans le village. La mairie tient particulièrement à remercier deux habitants de notre commune messieurs Abdel Farhane, Franck Mahé ainsi que monsieur Manuel Bataille conseiller municipal, qui ont à la fois aidé par des moyens logistiques, et soutenu le maire et les adjoints dans leurs démarches.

Chacun sait que ces installations totalement illicites ont un coût pour la collectivité donc pour chaque contribuable.

A titre d'illustration :

Consommation frauduleuse d'eau et d'électricité par des branchements sauvages sur des compteurs.

Dégradation de la clôture du terrain de sport à deux reprises, coût : 1 100 € x 2, pris en charge par le syndicat des collèges de Marines et Vigny.

Dégradation et dépôt sauvage avec des matières suspectes dans le jardin pédagogique du collège, coût : plus de 8 000 € pris en charge par la communauté de communes.

Tournée exceptionnelle de la collecte des ordures ménagères, coût 837 € par tournée.



Collecte supplémentaire dans le circuit habituel de la commune, coût 42 € par collecte. Le coût de ramassage des ordures ménagères a été pris en charge par la communauté de communes.

Sans compter le temps passé par nos cantonniers afin de nettoyer les abords et les terrains une fois libérés.

A savoir

Recensement de la population

Le recensement de la population de Vigny aura lieu entre le 21 janvier 2021 et le 20 février 2021.

La commune doit recruter 2 agents recenseurs qui seront rétribués.

Leur rôle :

- Contacter les habitants avec remise des questionnaires papier.
- Prise de rendez-vous pour récupérer les questionnaires et s'assurer de leur remplissage.

Un protocole d'enquête sera mis en place avec port du masque et distanciation sociale tout en privilégiant la réponse par internet.

Si vous êtes intéressé (e) pour être agent recenseur, contacter le secrétariat de la mairie de Vigny – Tél : 01 30 39 21 20 – courriel : mairie@vigny.fr

Respect des règles de bon voisinage

PROPRETE DE NOTRE VILLAGE : SOYONS TOUS RESPONSABLES

Quel dommage de voir notre si beau village sali par les déjections canines abandonnées sur nos trottoirs !

Nous vous rappelons que des distributeurs ont été mis en place et nous vous remercions de bien vouloir utiliser les sacs mis à disposition.

Les maîtres qui laissent leur chien faire leurs besoins sur la voie publique sont passibles d'une contravention.

ARBRES, HAIES PLANTEES EN BORDURES DE VOIES ET CHEMINS COMMUNAUX

Un arrêté municipal pris le 3 octobre 2019, rappelle aux riverains que :

- Les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.
- Les branches et racines avançant sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire, au droit de la limite de propriété.

A défaut ces opérations peuvent être effectuées d'office par la collectivité aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet.

Ces mesures sont prises afin de permettre la sécurité de tous, passants et véhicules circulant dans notre commune.

INTERDICTION DE BRULER

Le brûlage à l'air libre des déchets, y compris les déchets verts, est strictement interdit sur tout le département du Val d'Oise. Nous vous rappelons que la déchetterie de Vigny est à votre disposition pour y déposer vos déchets et ce dans le strict respect de la réglementation.

AGENDA Municipal

5 décembre	Téléthon
18 décembre	Noël des enfants à 18h

* sous réserve d'indications nationales ou préfectorales contraires.

Retrouvez les dates des séances du conseil municipal sur le site www.vigny.fr

Tous les comptes rendus du conseil municipal et les brèves sont disponibles sur le site dans la rubrique publications communales.

 [mairie vigny](https://www.facebook.com/mairie.vigny)

La mairie réorganise ses ouvertures au public

Le secrétariat de la mairie est présent tous les jours de la semaine y compris le samedi matin, avec fermeture au public le jeudi toute la journée.

A compter du lundi 9 novembre la mairie sera fermée au public le lundi matin, (ouverture au public à partir de 14h) et le jeudi toute la journée.

Ont participé à ce numéro : Jennifer Alves da Cunha, Alain Cailliot, Philippe Cortes, Robert de Kervéguen, Vanessa Legaigreur, Stéphanie Lourtil, Patrick Madi, Michèle Paez, Alain Paviot, Severine Perrier, Antoine Traineau.

Réalisation : Ana Fauvet